



Conseil national  
de l'information statistique

# COMMISSION EMPLOI, QUALIFICATION ET REVENUS DU TRAVAIL

26 mars 2012





# Présentation Acooss

## Réunion CNIS 26 mars 2012

Paul Franceschi – Responsable du département statistique



**Les données dont dispose l'ACOSS sont issues des documents déclaratifs remplis par les cotisants relevant du régime général de Sécurité sociale.**

1,8 million d'établissements

3,0 millions de travailleurs indépendants

3,0 millions de particuliers employeurs



### **Cette présentation détaille trois sources :**

**Les BRC** : bordereaux récapitulatifs de cotisations

**Les DUE** : déclarations uniques d'embauche

**Les DADS** : déclarations annuelles de données sociales

### 1.1 Les BRC



**Les Bordereaux Récapitulatifs de Cotisations** sont envoyés chaque mois ou trimestre par les cotisants à leur URSSAF **pour déterminer le montant dû de cotisations sociales.**

Le BRC intègre des informations identifiant l'établissement : SIRET, Code APE, effectif en fin de période.

Il globalise des informations au niveau de l'établissement, pour l'ensemble des salariés ou des catégories particulières.

L'employeur déclare l'assiette dé plafonnée, assiette plafonnée ou montant d'exonération (selon les cas) par code-type de personnel (**CTP**).

### 1.2 Les DUE



**Les déclarations uniques d'embauche (DUE) comportent des informations sur :**

- l'établissement** : SIREN, SIRET, raison sociale, APE, commune
- la personne embauchée** : sexe, date de naissance
- le contrat** : date de la déclaration, date d'embauche, type de contrat (CDI, CDD), la durée éventuelle du CDD
- d'autres données de gestion** : Urssaf de gestion, date de saisie de la DUE par l'Urssaf, l'origine de saisie (Internet, Web, Papier....)

Il y a environ 40 millions de DUE par an, dont la moitié pour des missions d'intérim.

## 1.3 Les DADS



De manière analogue, les DADS comprennent des informations sur :

**Etablissement** : siret, raison sociale, adresse, code commune, APE

**Salarié** : date de naissance, sexe, commune

**Activité** : dates et motifs de début et de fin de l'activité, type de contrat de travail, temps de travail (plein, partiel...), taux de temps partiel, nature exacte de l'emploi, catégorie socioprofessionnelle, statut professionnel

Il y a chaque année environ 50 millions d'activités dans la DADS.

## 2.1 Acooss Stat bilan (annuel)



### Bilans annuels réguliers

Bilan masse salariale et emploi (secteurs et régions)

Bilan particuliers employeurs

Bilan exonérations

Bilans encaissements

Bilan trésorerie

### Bilans occasionnels et Etudes

Bilan sur les Dom

Bilan sur des secteurs particuliers (associations...)

# ACOSSTAT

N° 118 - DÉCEMBRE 2010

### EN 2009, LES EXONÉRATIONS DIMINUENT SOUS L'EFFET DE LA CRISE ÉCONOMIQUE

**Diminution des exonérations en 2009**

En 2009, les exonérations de cotisations de Sécurité Sociale représentent 29,9 milliards d'euros, soit 19,3 % du total des cotisations dues aux Urssaf. Elles donnent lieu, en grande partie, à des compensations par l'Etat (27,3 milliards).

Dans un contexte de contraction inédite de la masse salariale et de relative stabilité législative, les exonérations de cotisations sociales enregistrent une baisse de 2,6 %, la première depuis 1998. Cette diminution fait suite à trois années consécutives de la croissance annuelle soutenue supérieure à +13 %.

Les allègements généraux, qui représentent près de 80 % de l'ensemble des exonérations, reculent de 2,0 %, en raison de la baisse de la mesure « Fillon » (-2,8 %) et de la stagnation du dispositif sur les heures supplémentaires (+0,1 %).

Les exonérations spécifiques enregistrent quant à elles une baisse de 5 % en 2009. Seules les mesures en faveur de l'emploi à domicile restent dynamiques (+6,5 %).

**Tableau 1 : Exonérations et cotisations recouvrées par les Urssaf**

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Cotisations exonérées (M€)	(1) 19,5	20,1	21,0	23,9	27,1	30,7	29,9
Evolution (en %)	0,8	3,0	4,0	13,0	13,0	13,1	-2,6
dont cotisations patronales (M€)	(2) 19,5	20,1	21,0	23,9	27,0	28,5	27,7
Part des montants compensés (en %)	88,9	89,7	90,1	89,8	89,7	91,7	91,3
Cotisations perçues par les Urssaf (M€)	(3) 200,7	207,0	216,3	228,7	238,7	256,2	260,3
Part des exonérations (en %)	(1) / (3) + (3)	8,9	8,9	8,9	9,6	10,2	10,7
Cotisations patronales du secteur privé (M€)	(4) 89,9	92,8	95,6	98,9	102,4	105,7	105,4
Part des cotisations patronales exonérées (en %)	(2) / (3) + (4)	17,8	17,8	18,0	19,5	20,8	21,3

Source : Acooss-Urssaf

**Graphique 1 : Evolution des exonérations depuis 1992**

Source : Acooss-Urssaf

<sup>1</sup> Cette terminologie inclut les réductions et exonérations de cotisations ou de contributions de Sécurité Sociale ainsi que les réductions et abattements d'assises.

Acooss - Direction des Statistiques, des Études et de la Prévision





### Des suivis conjoncturels réguliers

Acooss Stat déclarations d'embauche T+20J

Acooss Stat heures supplémentaires T+50J

Acooss Stat masse salariale et emploi T+70j

Acooss Stat particuliers employeurs T+80J

# ACOSSSTAT

Conjoncture N° 112 - OCTOBRE 2010

**LES EMBAUCHES SE STABILISENT AU TROISIÈME TRIMESTRE 2010**

Au cours du troisième trimestre 2010, le nombre total de déclarations d'embauche hors intérim se stabilise (+ 0,1 %) après avoir enregistré des hausses de 2,5 % au deuxième trimestre et de 3,3 % au premier trimestre (tableau 1 et annexe).

Cette décelération s'explique par la baisse des déclarations d'embauche en CDI (-3,1 %) et en CDD de plus d'un mois (-4,8 %), particulièrement forte dans les très petites entreprises (-8,8 % sur le total des embauches de plus d'un mois) qui coïncide avec l'arrivée à terme du dispositif « Aide à l'embauche pour les très petites entreprises » (éclairage). Les déclarations d'embauche de moins d'un mois conservent quant à elles leur rythme de croissance : +2,5 % ce trimestre, après +2,1 % aux deux trimestres précédents.

Sur un an, le nombre total de déclarations d'embauche progresse de 3,2 % (après +10,4 % au deuxième trimestre 2010). Cette hausse s'observe pour les CDD de moins d'un mois (+10,0 %), ainsi que pour les contrats de plus d'un mois (+5,2 %), notamment les CDI (+10,7 %).

Une forte baisse des déclarations d'embauche de plus d'un mois dans les TPE

Au troisième trimestre 2010, les déclarations d'embauche de plus d'un mois

**Tableau 1 : Estimation\* des déclarations d'embauche hors intérim au cours du troisième trimestre 2010 (données CVS)**

Tranche de taille de l'entreprise	Nombre de déclarations d'embauche (en milliers)			Glissements trimestriels (en %)		
	0 à 19 salariés	20 salariés ou plus	Total	0 à 19 salariés	20 salariés ou plus	Total
Declarations d'embauche de plus d'un mois	737	1 042	1 779	-8,8	-6,4	-4,1
dont CDD de plus d'un mois	396	615	1 011	-10,1	-1,0	-4,8
dont CDI	341	427	768	-7,3	+0,5	-3,1
CDD de moins d'un mois	1 043	2 043	3 086	+2,5	+2,7	+2,6
Total des déclarations d'embauche	1 780	3 085	4 865	+2,5	+1,6	+0,1

\*Données provisoires Source : Acooss - Urssaf

**Graphique 1 : Déclarations d'embauche de plus d'un mois dans le total des entreprises et celles de moins de 20 salariés**

**1a : Glissement annuel**

**1b : Glissement trimestriel**

Source : Acooss - Urssaf

### 2.3 baromètre (mensuel)



Le baromètre mensuel présente vers le 20 de chaque mois une synthèse (3 pages) :

-des indicateurs de conjoncture économique (masse salariale, emploi, embauches et heures supplémentaires)

-et des indicateurs issus du métier du recouvrement (taux d'impayés et délais de paiement, procédures collectives)

**LE BAROMÈTRE ÉCONOMIQUE**

N°3 - 21 décembre 2010

**Principaux indicateurs mensuels**  
Acooss-Urssaf à fin novembre 2010

■ En novembre 2010, au-delà des fluctuations mensuelles, la stabilisation des embauches de plus d'un mois, observée depuis juillet, se confirme après le fort dynamisme du deuxième trimestre lié à la fin du dispositif d'aide aux embauches dans les très petites entreprises. En octobre 2010, les entreprises de plus de 9 salariés ont enregistré des créations nettes d'emploi (+ 0,3 % sur trois mois) portant à + 0,6 % le glissement annuel des effectifs salariés dans ces entreprises. Les heures supplémentaires restent dynamiques (+ 5,7 % sur un an). L'ensemble de ces évolutions corrobore le diagnostic de reprise modérée de l'emploi depuis le début de l'année.

Les indicateurs financiers des entreprises restent globalement bien orientés : les taux d'impayés sont stables depuis le début de l'année 2010 et les demandes de délais de paiement demeurent sur une tendance baissière. Ces indicateurs sont proches des niveaux enregistrés il y a deux ans, mais restent néanmoins supérieurs à ceux précédant la crise.

**A propos de l'Acooss**

L'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (Acooss) est la caisse nationale du réseau des Urssaf. L'Acooss pilote et anime le réseau des Urssaf, assure la gestion commune de la trésorerie des différentes branches du régime général et produit régulièrement des statistiques et études sur les mouvements conjoncturels liés à l'emploi et à la masse salariale.

Dans le cadre du financement du régime général, le réseau des Urssaf doit conjuguer en permanence l'atteinte d'un haut niveau de recouvrement et l'accompagnement des entreprises qui rencontrent des difficultés financières. Sa stratégie est fondée sur le développement de la qualité de la relation et du service au bénéfice de 7,8 millions d'usagers\* et de plus de 600 partenaires pour lesquels il recouvre des contributions. Il assure l'équité de traitement de l'ensemble des cotisants en particulier par sa participation à la lutte contre la fraude et l'évasion sociale.

En 2009, l'Acooss a encaissé 359,8 milliards d'euros dont 47,5 milliards pour le compte de partenaires extérieurs au régime général.

\* Dont :

- 1,9 million d'entreprises, administrations et collectivités territoriales
- 2,7 millions de travailleurs indépendants
- 2,8 millions de particuliers employeurs
- 325 000 praticiens et auxiliaires médicaux

**Note au lecteur**

Cette publication présente 7 groupes d'indicateurs construits à partir des données issues de la gestion des cotisants par les Urssaf. Ces données sont collectées dans le cadre des formalités administratives (DUE, BRC) et de paiements auxquelles sont soumises les entreprises du secteur privé.

Les indicateurs mensuels, hors déclarations d'embauche, portent sur le champ des entreprises mensualisées, à savoir les entreprises de plus de 9 salariés, qui représentent plus de 80 % de l'emploi salarié. La périodicité des déclarations et des paiements étant trimestrielle pour les entreprises de moins de 10 salariés, les indicateurs portant sur l'ensemble des entreprises sont uniquement trimestriels.

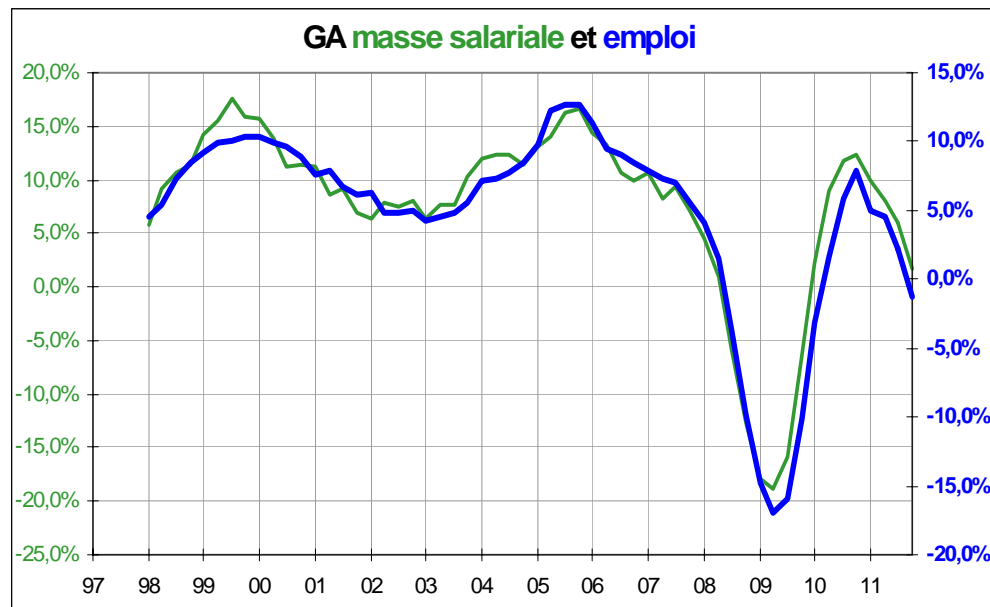
Les indicateurs mensuels publiés le mois M sont mesurés en fin de mois M-1, hormis les indicateurs relatifs à l'emploi et aux heures supplémentaires pour lesquels les séries s'arrêtent à M-2.

Les thèmes de l'emploi et la masse salariale, des déclarations d'embauche, et des heures supplémentaires, font chacun l'objet de communications trimestrielles dans la publication Acooss Stat. Les données y sont analysées par secteur d'activité et par zone géographique. En outre, des résultats régionaux sont diffusés par les Urssaf. L'ensemble de ces publications est consultable en ligne sur [www.acooss.fr](http://www.acooss.fr) dans la rubrique Publications.

Acooss - Direction des Statistiques, des Etudes et de la Prévision



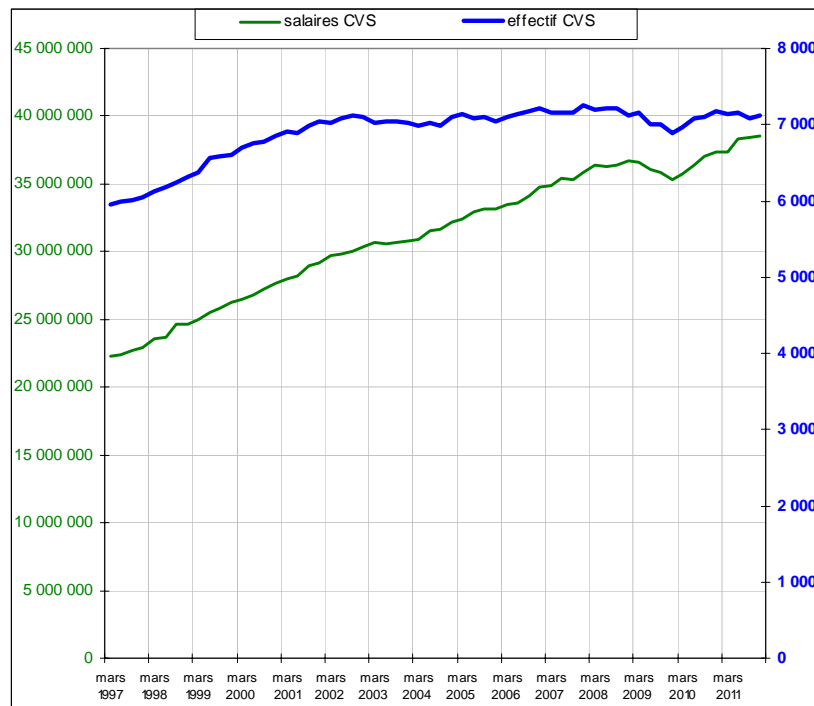
## 6831Z Agences immobilières



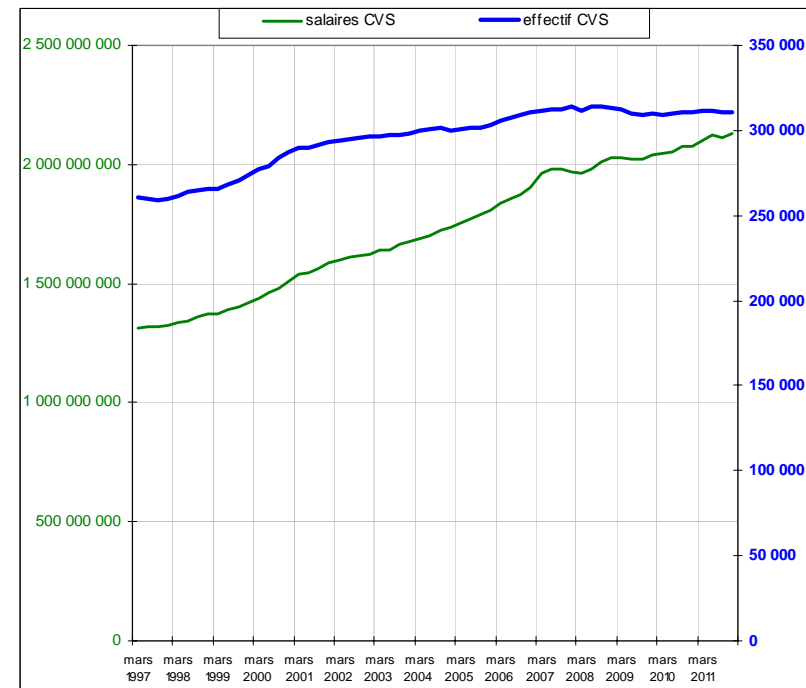
## Partie 3 : exemples de données détaillées



B7316 : Villefranche de Rouergue



B9349 : Marseille - Aubagne





**L'Acoss dispose d'une information réactive, adaptée à l'analyse conjoncturelle.**

**Elle dispose d'une exhaustivité sur son champ propice à des analyses fines**

**Dans le cadre de partenariats (notamment Insee, Dares, Pole emploi et Unedic), elle partage ses données et leur apporte son concours dans l'expertise sur ces informations.**

**Le réseau des Urssaf publie également de nombreuses publications permettant d'alimenter les acteurs locaux.**

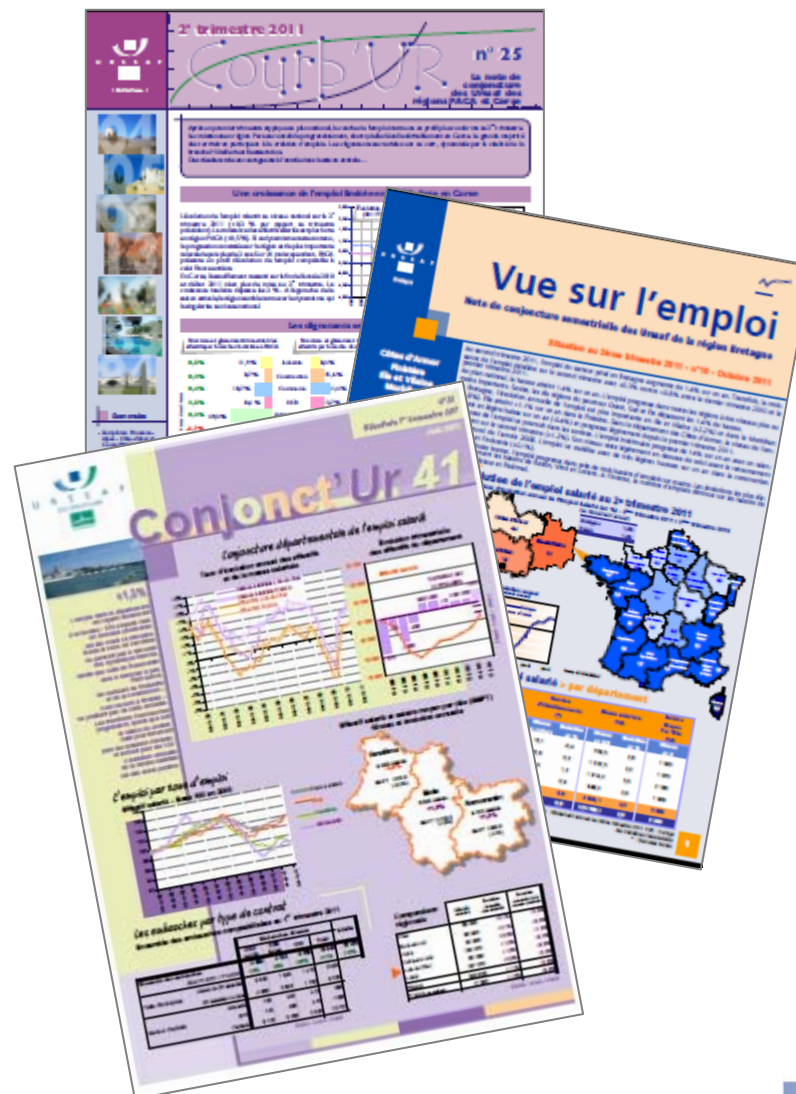


# Publications en région

Publications  
régionales

21 régions qui publient ...  
... 43 publications régionales

*18 régions ont au moins une  
publication trimestrielle*





# Merci de votre attention

**Pour en savoir plus : [www.acoss.fr](http://www.acoss.fr)  
Notamment les rubriques publications  
et communiqués de presse**